

Motion aux termes de l'art. 75C du Règlement

ce côté-ci de la Chambre, qui avons constaté que les prestataires de la deuxième catégorie en souffriraient au point de perdre trois mois de prestations. Mais du fait que l'opposition n'ait jamais accepté de calendrier législatif, c'est elle qui a jugulé la Chambre et a fait obstacle au véritable débat, aux vraies joutes oratoires dont elle devrait être le témoin. Point n'est besoin de dix orateurs pour faire ressortir un argument.

Une voix: Un bon suffit.

M. Breau: Un, deux ou trois représentants de l'opposition soigneusement choisis devraient pouvoir exprimer convenablement le point de vue de l'opposition. La belle preuve qu'elle en est incapable, c'est qu'il lui faut beaucoup plus d'orateurs. Dans la société dans laquelle nous vivons, il est possible de rallier le public et les hommes politiques à une cause, à une opinion et d'exercer des pressions sur le gouvernement. Il est indéniable que les députés libéraux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre y sont arrivés sans devoir nécessairement faire toute une kyrielle de discours. J'espère que le bill C-27 aura été modifié avant que le comité ne le renvoie à la Chambre.

Les députés libéraux ne voient aucune objection à ce qu'on ait limité la durée du débat. Bien au contraire, nous savons maintenant que nous pouvons participer au débat sans risquer de compromettre le programme législatif du gouvernement. Cette motion permet en fait aux députés de ce côté-ci de la Chambre de prendre la parole. Il m'arrive bien souvent de vouloir intervenir dans un débat, mais d'y renoncer de crainte de retarder l'adoption d'une loi indispensable; car les députés de l'opposition nous font perdre du temps du fait qu'ils sont incapables d'établir un programme.

Depuis mon arrivée à la Chambre, c'est-à-dire depuis 1968, j'ai toujours vu les députés de l'opposition faire preuve d'un manque total de maturité à cet égard. Ils n'ont jamais pu se mettre d'accord sur un programme législatif. Il ne faut pas croire qu'il faille absolument torpiller le gouvernement et faire de l'obstruction pour se faire entendre. C'est là un principe complètement périmé dans la société moderne. Il est possible en quelques jours à peine de trouver auprès des députés ou des citoyens l'appui nécessaire pour forcer le gouvernement à changer d'avis en faisant preuve de sincérité, de compétence et en ayant des talents d'orateur.

Le Parlement britannique n'a consacré que quatre jours au débat sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Nous, nous consacrons quatre, voire cinq ou six jours à n'importe quel projet de loi. C'est une perte de temps absolument inutile. Dans la société actuelle, on peut rallier facilement le public à ses idées et arriver ainsi à faire modifier un projet de loi jugé insatisfaisant. La majorité à la Chambre ne muselle pas les députés de ce côté-ci en proposant une motion tendant à limiter la durée des débats. Elle nous fournit l'occasion de dire ce que nous pensons du programme législatif du gouvernement sans le paralyser et sans faire obstacle au programme législatif que la Chambre doit adopter d'ici deux mois.

Une voix: C'est honteux!

[M. Breau.]

M. Breau: J'ai dit ce que je pense du bill C-27 tant à la Chambre qu'à l'extérieur. Il me tarde de débattre cette mesure. Je n'aurai certainement pas besoin de un, de deux ou de trois jours pour dire ce que j'ai à dire. Les députés de ce côté-ci ont déjà donné leur avis. Nous n'avons pas besoin de cinq, de six ou de dix jours pour faire connaître notre point de vue au gouvernement. Apparemment, le gouvernement a déjà modifié certains aspects du bill C-27, parce que des députés de ce côté-ci se sont donné la peine de les étudier et de les lui signaler.

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de participer à ce débat. J'ai eu grand plaisir à écouter le député de Gloucester (M. Breau), car son attitude proclame bien haut qu'il tient toute opposition quelle qu'elle soit pour périmée et caduque.

Une voix: Ils veulent vraiment la mort de cette institution.

M. Crosbie: C'est bien ce qui motive tout cela. Notre vis-à-vis voudrait bien que toute opposition disparaisse de la Chambre, de façon que les députés de l'arrière-ban puissent en prendre à leur aise. C'est cette attitude qui a poussé M^{me} Indira Gandhi à se débarrasser de l'opposition en Inde. C'est encore cette attitude que manifeste «madame Indira Trudeau» chaque jour à la Chambre et que vient de manifester notre honorable vis-à-vis.

Le député a dit qu'il s'agissait seulement de limiter la durée des débats. Oui, seulement limiter la durée des débats. C'est la guillotine! Le ministre qui a présenté cette motion pour limiter la durée des débats est celui-là même qui voudrait enlever à 16,500 chômeurs le droit aux prestations d'assurance-chômage à Terre-Neuve. Il est le grand bourreau canadien. Amenez-les à la guillotine! Sabotez le débat et guillotinez les chômeurs! Ne leur donnez pas d'emplois, guillotinez-les. Supprimez leurs prestations! Voilà pourquoi je suis heureux de pouvoir participer au débat aujourd'hui.

Si la motion à l'étude allouait un certain temps et nous permettait de parler encore 15 heures ou nous accordait une autre période de temps raisonnable, cela serait sensé. Allouer simplement cinq heures de plus alors que 13 heures de débat seulement ont été consacrées au plus important projet de loi actuellement inscrit au *Feuilleton*, étant donné le chômage au Canada, c'est grotesque et tragique. Cette motion offre une nouvelle preuve que cette Chambre est émasculée, châtrée.

● (1550)

La Chambre n'a plus de pouvoirs, et le simple député non plus. Dans les pires jours de la tyrannie de Smallwood à Terre-Neuve, quand je n'avais pas droit à une place où accrocher mon chapeau et mon manteau en 1968, 1969, 1970 et 1971, la clôture ne nous a jamais été imposée à l'Assemblée législative. On nous permettait de parler autant que nous voulions. Les débats sur les budgets ne comportaient pas de limite. Mais qu'est-il arrivé ici? Aujourd'hui, les prévisions budgétaires sont renvoyées au comité. Aussi bien les envoyer à Tombouctou.